



Le réseau
de transport
d'électricité

Lettre
d'information
mai 2024

n°1

Restructuration du réseau électrique entre Chaingy et Dambron

Renforcer le réseau électrique pour accompagner la transition énergétique

Validation de l'aire d'étude : une première étape !

RTE prévoit de restructurer son réseau entre les postes électriques de Chaingy (45) et de Dambron (28) en créant une ligne à 400 000 volts qui remplacera deux lignes à 225 000 volts existantes. L'objectif est de renforcer le réseau électrique en région Centre-Val de Loire pour être au rendez-vous de la transition énergétique qui induit augmentation des flux sur les lignes à très haute tension.

Le projet, qui fait l'objet d'une concertation avec les collectivités, les acteurs locaux et le public, vient de franchir une étape importante : la validation de l'aire d'étude. Cette zone géographique, dans laquelle pourrait s'inscrire la future liaison électrique, a été proposée à l'issue de premières rencontres avec les acteurs du territoire et sur la base d'études techniques et environnementales. Elle est suffisamment vaste pour n'exclure aucune solution réaliste au plan environnemental, technique et économique. L'aire d'étude validée s'étend sur environ 30 km de long et 17 km de large, sur une superficie totale de 35 000 hectares. Elle couvre 25 communes de l'Eure-et-Loir et du Loiret.



ÉDITO

Pierre Deknuydt

Responsable du Projet

L'aire d'étude du projet de restructuration du réseau électrique entre Chaingy et Dambron a été validée lors d'une réunion plénière de concertation, le 12 avril 2024, sous l'égide de la Préfète du Loiret.

Cette étape importante nous permet maintenant d'engager la concertation préalable du projet auprès du grand public. Celle-ci devrait se dérouler entre mi-juin et mi-septembre prochain, sous l'égide de deux garants mandatés par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) chargés de veiller à la transparence et à la qualité de cette concertation. Elle vise à informer largement le public sur ce projet et à recueillir ses observations à travers divers moyens (réunions publiques, ateliers thématiques, stands mobiles, etc.).

Elle permettra notamment d'éclairer le choix d'un fuseau de moindre impact à l'intérieur duquel sera défini le tracé de la future ligne. Le choix de ce fuseau sera discuté en fin d'année lors d'une réunion de concertation qui se tiendra sous l'égide de la Préfète du Loiret.

Nous sommes très attachés à ce que la concertation de ce projet se poursuive en transparence et en lien étroit avec les acteurs du territoire tout au long du projet et jusqu'à la fin des travaux, en 2030 au plus tard.

Ces ouvrages ont été réalisés suite à la construction du barrage d'Eguzon, inauguré en 1926 et qui était alors le plus grand barrage d'Europe. La même année, la voie ferrée entre Paris et Vierzon était électrifiée, dans le cadre d'un vaste programme d'électrification des grandes lignes de chemin de fer.

Cet axe électrique s'est ensuite étoffé avec les besoins d'électrification du pays puis la construction des premières centrales nucléaires.

Cet historique électrique, qui dure depuis près d'un siècle, fait du Centre-Val de Loire une région pionnière sur les grandes révolutions énergétiques !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le couloir de ligne existant entre Chaingy et Dambron date de 1932. Il est constitué des deux premières lignes à 225 000 volts de France !

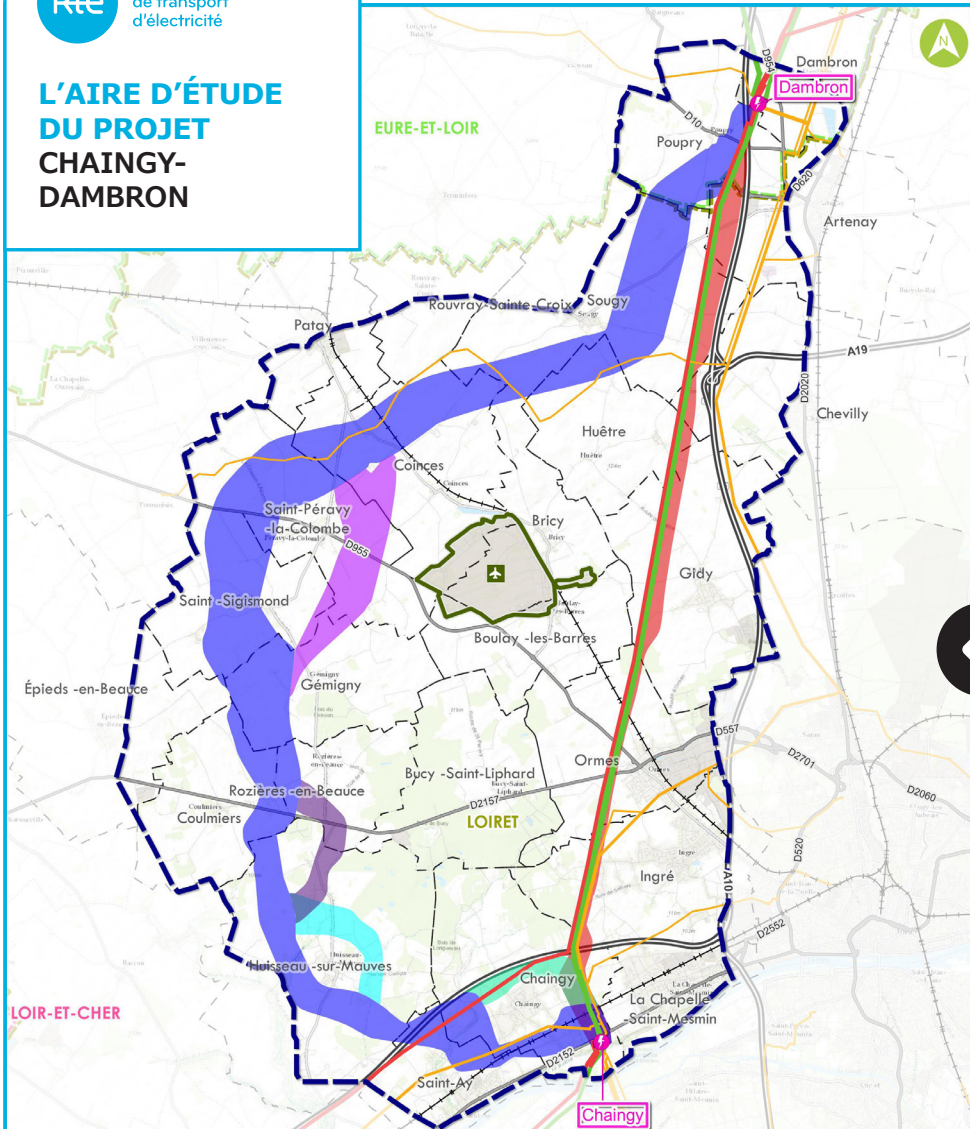


Lignes à 225 000 volts en 1936



Le réseau
de transport
d'électricité

L'AIRE D'ÉTUDE DU PROJET CHAINGY- DAMBRON



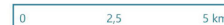
L'aire d'étude validée couvre 25 communes de l'Eure-et-Loir (28) : Dambron, Poupry; et du Loiret (45) : Arténay, Boulay-les-Barres, Bricy, Bucy-Saint-Liphard, Chaingy, Chevilly, Coinces, Coulmiers, Épieds-en-Beauce, Gémigny, Gidy, Huêtre, Huisseau-sur-Mauves, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ormes, Patay, Rouvray-Sainte-Croix, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay, Saint-Péravy-la-Colombe, Saint-Sigismond, Sougy.

Réseau de transport d'électricité

- Poste de transformation électrique
- Liaisons aériennes
 - 400kV
 - 225kV
 - 90kV
- Aire d'étude validée
- Limites communales

Fuseaux potentiels

- Fuseau Est
- Fuseau Ouest
- Alternative 1
- Alternative 2
- Alternative 3
- Alternative 4



Le mot des garants



**Estelle Gresle
& Jean-Claude Ruyschaert**

*Garants de la Commission Nationale
du Débat Public (CNDP)*

Quel est votre rôle dans le projet ?

L'article 7 de la charte de l'environnement reconnaît à toute personne le droit d'accéder aux informations et de participer à l'élaboration des décisions publiques relatives aux projets ayant une incidence notable sur l'environnement. Notre rôle en tant que garants de la CNDP est d'assurer la participation du public sur ce projet de nouvelle ligne et de veiller au respect des principes de base du débat public. Nous préparons la concertation préalable, validerons

le dossier de concertation, les modalités d'information et le calendrier de la participation, puis veillerons à ce que chacun soit informé et puisse s'exprimer sur le projet.

Comment travaillez-vous avec les équipes de RTE ?

La CNDP décide du périmètre, des modalités et du calendrier de la concertation, elle confie à RTE son organisation matérielle et sa mise en œuvre. Nous travaillons donc avec l'équipe projet pour faire en sorte que le dossier de concertation soit exhaustif et compréhensible, que des modalités

de concertation adaptées permettent au plus grand nombre de disposer des informations et de participer aux différentes réunions publiques, ateliers et de formuler des avis argumentés.

Consultez la page du projet sur le site Internet RTE, avec à venir, les dates des réunions publiques et des ateliers thématiques proposés pendant la concertation préalable du public.



www.rte-france.com/projets/nos-projets/restructuration-reseau-electrique-entre-chaingy-dambron

Les chiffres clés du projet

25km à 30 km

de liaison électrique aérienne à construire

2 x 26 km

de lignes électriques aériennes supprimées

25 communes

concernées par l'aire d'étude

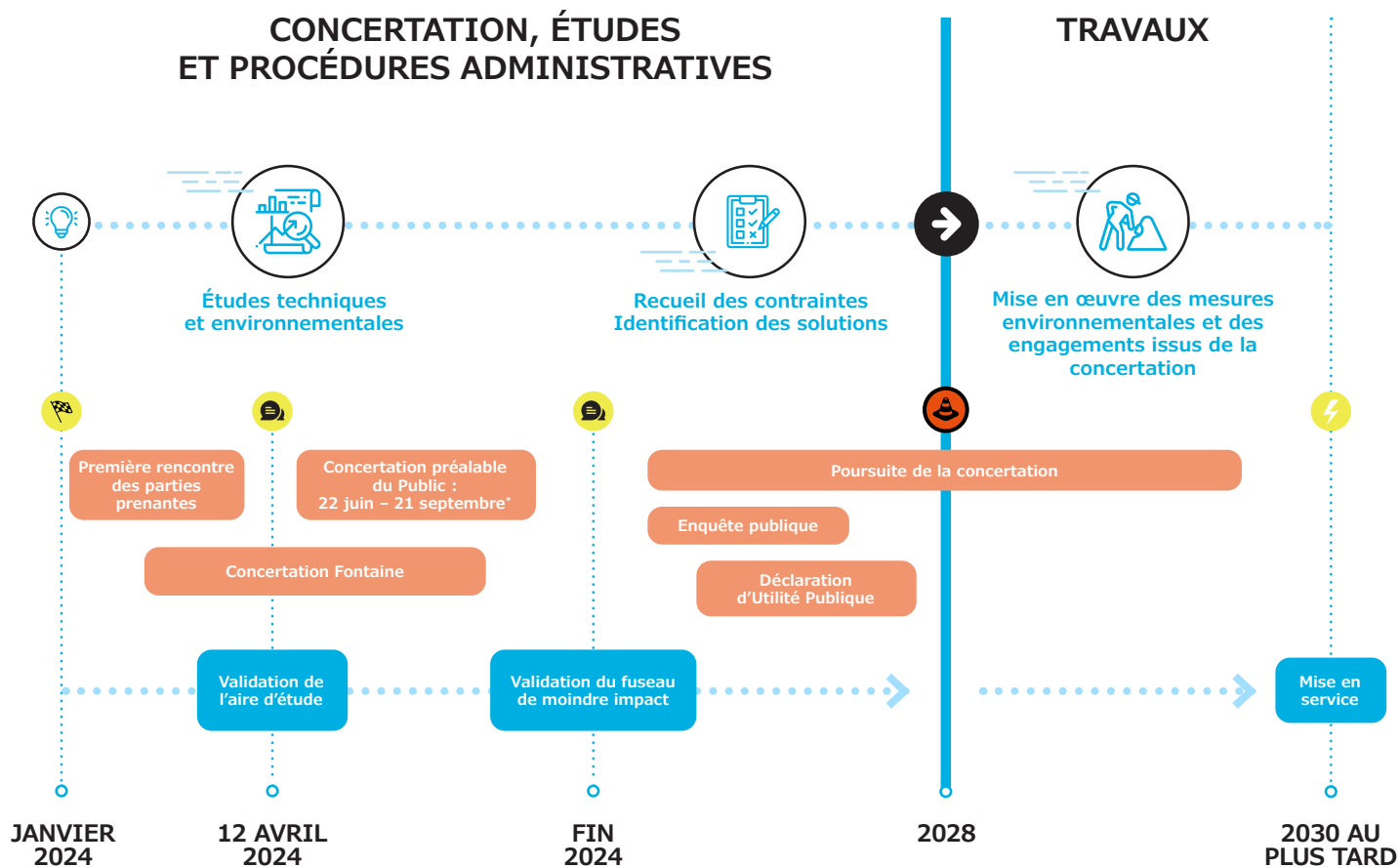
60 millions d'€

d'investissement

2300 MW

de capacité de transport d'électricité supplémentaire, soit près de l'équivalent de la consommation électrique de la région Centre-Val de Loire.

Les grandes étapes du projet



* Dates indicatives, sous réserve de l'avis de la CNDP.



Qui est RTE ?

Assurer à tous, 24/24, 7j/7, 365j/an, en France et en Europe, l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre.

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

Présent dans 1 commune française sur 2, RTE achemine cette électricité, partout en France et avec la même qualité de service !

L'équipe est à votre disposition
pour toute information complémentaire à l'adresse mail suivante :
rte-chaingy-dambron@rte-france.com



Le réseau
de transport
d'électricité

RTE dans l'Ouest
6, rue Kepler, 44 240 La Chapelle-sur-Erdre



02 40 67 30 00



@RTE_Ouest



www.rte-france.com